

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive 2022/0405(COD)	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Rendre les marchés des capitaux plus attrayants pour les entreprises de l'UE et faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux Abrogation Directive 2001/34 2000/0174(COD) Modification Directive 2014/65 2011/0298(COD) Sujet 2.50 Libre circulation des capitaux 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 3.45.02 Petites et moyennes entreprises (PME), artisanat Priorités législatives Déclaration commune 2023-24 Déclaration commune 2022	

Informations complémentaires		
Document de recherche	Briefing	12/12/2023